

# Au commencement de l'écriture... de la copie à la citation

Éric Hoppenot

« Celui qui cite ses sources, apporte la *guéoula*  
[salut, rédemption, délivrance] au monde »  
Pirqué Avot 6 (*Traité des Pères*, p. 274)

« L'on remplirait des pages de citations<sup>1</sup>. »

Maurice Blanchot

Avant d'être l'une des opérations de la discursivité critique, la citation est l'attestation d'une lecture. Citer, c'est prouver l'effectivité de la lecture ou à tout le moins donner l'illusion que lire a eu lieu. La citation, c'est tout à la fois la trace, le fragment, le reste, donc, la mémoire de la lecture. Antoine Compagnon<sup>2</sup> insiste sur son caractère ludique qui témoigne d'un rapport passionnel à la lecture et d'une pratique enfantine délectable (découper, coller). C'est pourquoi le critique jouit de la citation, de la farcissure de son commentaire, il fraye avec l'écriture de l'autre, manipulable à l'infini et à sa merci.

Dans la genèse de l'œuvre que constituent les opérations de la lecture privée, on observe que Blanchot n'annote aucun des livres qu'il lit et qu'il commente, jamais on ne trouve dans sa bibliothèque d'ouvrages dont certaines lignes seraient soulignées, encore moins commentées. Le lecteur paraît s'interdire d'ajouter quoi que ce soit à l'œuvre, comme si aucune marque visible de la lecture ne devait figurer au sein même du livre lu. La lecture demeure sans trace, donc invisible. Ainsi, le commentaire devra-t-il toujours être, dans tous les sens du terme, une écriture qui provient de l'extériorité.

Il est impossible de présenter ici un inventaire de l'ensemble de ces prises de notes, elles couvrent plusieurs décennies de travail. Mais dans les pages qui vont suivre nous nous donnons pour tâche d'examiner quelques-uns de ses traits distinctifs. L'écriture critique blanchotienne, à la manière de Bouvard et Pécuchet, commence par la lecture puis, indéniablement, par la copie, lorsqu'il s'agit de commenter des essais. La totalité des prises de notes atteint plusieurs milliers de pages, au premier rang desquelles on trouve les œuvres de Heidegger, de Levinas, de Hegel, de Hölderlin, de Kafka. L'essentiel des relevés concerne la « littérature d'idées », avec une très nette prédominance pour les œuvres philosophiques.

## DE LA COPIE COMME ANTE-TEXTE

Blanchot n'écrivant jamais dans les livres qu'il lit, il lui apparaissait nécessaire de prendre des notes pour garder en mémoire une trace, c'est pourquoi le relevé de citations est simultanément, le résumé et la mémoire de l'œuvre. Dans son entreprise de critique, la prise de notes est déjà un premier mouvement interprétatif, la tension vers une écriture future. L'acte de commenter commence toujours chez Blanchot par ce geste d'hospitalité ; avant d'écrire sur l'autre, il s'agit de déplacer, d'exiler<sup>3</sup> le texte de son support, de l'arracher à son contexte, afin de lui offrir un autre lieu (une nouvelle page blanche), un moyen de se l'approprier par la copie d'extraits. Cette copie est d'abord manuscrite, Blanchot dans les premières années prend des notes sur de petites fiches minuscules d'une écriture quasi illisible<sup>4</sup>, puis sur des carnets et ensuite à la machine à écrire, alternant parfois les couleurs (noire et rouge), des feuillets titrés, numérotés, assemblés et parfois classés. C'est ainsi que débute son chantier critique, par de longues heures de lectures et de copies : lire, c'est élire. Des centaines de pages s'offrent alors comme autant d'intertextes, de citations possibles, formant une bibliothèque subjective et portative, marquée par l'élection de tels ou tels énoncés, prête à être convoquée pour une éventuelle transplantation dans un article à venir.

Mais la copie<sup>5</sup> n'est pas seulement ce qui se substitue à un geste que Blanchot s'interdit (écrire sur les livres), copier un texte, faire de la copie une activité primordiale, c'est, d'une certaine manière convertir la lecture en écriture. Mais qu'advient-il dans ce moment étrange où tout un texte se trouve vampirisé, élu au rang de « fétiche », sacralisé par la laborieuse copie ? Est-ce ce mouvement par lequel le copiste croit retrouver l'inspiration même de l'auteur qu'il recopie ? Sans doute pas pour Blanchot. Le geste du copiste, qui appartient d'une certaine manière à la « préhension persécutrice » dont il est question dans les premières pages de *L'Espace littéraire*<sup>6</sup>, tient davantage du mouvement incessant, interminable de l'écriture. Le copiste réitère indéfiniment les mêmes gestes, les mêmes postures, car toute écriture est déjà réécriture.

Par ailleurs, la copie travestit la lecture, elle décentre le sujet de son livre vers l'acte de copier et ainsi efface, pour une part, l'oubli inhérent à toute lecture. Si la copie éloigne de la lecture, elle éloigne tout autant le copiste de la littérature. La copie est divertissement : au lieu de consacrer l'attention et le temps à sa propre création littéraire, on couche sur le papier la langue de l'autre. La copie, c'est bien l'écriture privée de création ou l'écriture qui diffère la création, une écriture, pourrait-on dire, sans la littérature, la *mimesis* en lieu et place de la *poesis*. La copie est écriture privée, pour soi, une écriture du retrait, de la jouissance narcissique, intransmissible, une écriture *de* l'autre et non *vers* l'autre. L'enjeu de la copie est l'espace préparatoire, nécessaire à la mise en scène du dialogique, co-présence de plus d'une voix et consubstantielle à toute écriture critique.

La copie coupe, sélectionne et donc désordonne, déchire, défigure l'œuvre qui ne demeure dans les citations recopiées qu'à l'état de reste. Mais la citation, c'est aussi le matériau essentiel du critique, celui qui va glorifier son travail selon le choix qu'il opère et le commentaire qu'il en propose. Reconnaissons que la majorité des notes de Blanchot ne deviendront jamais des citations. Par conséquent, les notes prises ont d'autres destinées que celles de futures citations insérées, du moins n'est-ce pas là leur seul usage, d'autant plus que les citations prélevées ne sont pas toujours – même si ce sont les cas les plus fréquents –, celles que Blanchot reproduira dans son article. Même si de très nombreux relevés de citations n'appellent pas la rédaction d'un article, la notation de citations porte en elle la potentialité du commentaire. Cette prise de notes est aussi une démarche particulière du lecteur qui accepte de prendre et de perdre du temps afin de laisser l'œuvre venir en lui. La citation est toujours une forme de relecture, de réécriture, d'appropriation de l'altérité textuelle, mais déjà, potentiellement, *ante-texte*, *pré-texte*. Prétexte au sens propre du terme, lorsqu'à de très rares occasions, la citation recopiée fait l'objet d'une remarque incidente et toujours lapidaire. Cette incise notée dans le corps même de la citation agit comme une effraction dans l'écriture de l'autre.

Le processus d'extraction que constitue la copie selon Blanchot n'a rien d'un exercice rigoureux : les titres des œuvres sont parfois tronqués ou mentionnés seulement par des initiales (très fréquent

dans le cas des prises de notes sur Heidegger), les noms des auteurs sont parfois absents et ni les dates ni les éditions des livres ne sont mentionnées, enfin, les références de pages sont rarement reportées.

## COPIER, C'EST COMPOSER

Le plus souvent, Blanchot ne se contente pas de copier les citations les unes à la suite des autres, il les agglomère et ce processus est tout à fait essentiel. Le lecteur qui n'aurait pas l'œuvre source devant lui, pourrait, en consultant les relevés de Blanchot, se méprendre sur l'œuvre. En effet, à plusieurs reprises Blanchot recopie sous la forme d'un bloc textuel (identifié par un tiret et un retour à la ligne), ce que l'on pourrait prendre pour une seule citation alors qu'en réalité il compile des citations appartenant à des extraits du livre qui sont fréquemment distants de plusieurs lignes, voire de plusieurs pages, et ce, sans que soit indiqué les diverses références de pages. Par ce travail c'est comme si l'écriture de l'autre était soumise à un travail de découpage et de collage, de fragmentation, puis de recomposition. Cette étrange manière de copier le texte établit l'illusion d'une continuité entre certaines parcelles, alors que cette continuité n'est en fait qu'une création de Blanchot, finalement une sorte de fiction du texte initial. Il est malaisé de faire des hypothèses quant à cette pratique peu commune qui trahit la lettre du texte source. Mais c'est un peu comme si Blanchot récrivait le texte de l'autre, établissant ainsi des liens distants, voire invisibles entre différentes parties de l'œuvre. C'est un étrange mouvement que celui qui consiste à établir un lien imaginaire entre deux ensembles textuels qui devraient normalement – si Blanchot respectait les règles de la citation –, être marqués par une césure, par une quelconque marque d'interruption.

On ne peut savoir, dans l'état actuel des recherches, de quelle manière il rédigeait exactement ses articles et si ses copies de citations devenaient, au moment de l'écriture son unique référence ou s'il recourait également au livre qu'il commentait. Dans l'hypothèse, où il n'utiliserait que son réservoir de citations et si l'on songe encore à cette configuration de citations *composées*, il est certain qu'un tel dispositif infléchit l'interprétation. La question pour notre recherche est de savoir si cette fragmentation puis cette recomposition citationnelle trouvent ou non un écho dans l'écriture de tel ou tel article de Blanchot. Est-ce que finalement l'écriture de Blanchot rend compte de cette manière singulière de subvertir le texte cité ? Dans un premier temps, on peut aisément répondre par la négative, notamment parce que Blanchot préfère les citations brèves, les citations très longues étant assez rares dans son œuvre et il ne manque pas lorsque le cas se présente, de s'en excuser. Dans un second temps, les choses apparaissent plus complexes, si Blanchot ne mobilise pas comme tel les « blocs » de citations qu'il constitue lors de son activité de copiste, il n'en demeure pas moins que cette pratique a une incidence remarquable et perceptible dans l'écriture de certains de ces articles. L'effet le plus apparent réside dans un travail de substitution par lequel Blanchot va remplacer un bloc de citations – incitable comme tel, puisqu'infidèle à l'œuvre –, par une reformulation des propos de l'auteur commenté. Par conséquent, ce qui aurait dû être la réécriture d'une citation devient sous sa plume, le tissu, la synthèse de plusieurs passages du texte source. Cette pratique critique est indéniablement un acte de lecture qui opère une profonde transformation qui peut aller jusqu'à dénaturer le texte cité. Ainsi, le texte copié devient une sorte de double imaginaire et personnel, une réappropriation de l'œuvre après de nombreuses coupes, voire des métamorphoses du texte (reformulations, mélange d'extraits).

Il faudrait remarquer un usage très particulier de la citation chez Blanchot, en émettant au préalable des réserves d'usage sur ce qui va suivre dans la mesure où il n'existe pas de preuves intangibles qu'il s'agit d'un choix personnel de Blanchot, je veux parler d'un usage « politique » de la citation. Dans le dossier du Comité d'Action Étudiants-Écrivains<sup>7</sup>, de nombreuses pages ne sont constituées que par des citations découpées et collées d'hommes politiques, souvent révolutionnaires (Lénine, Trotsky) qui s'inscrivent non seulement comme arguments d'autorité, mais semblent aussi avoir la même valeur que n'importe quel autre texte. Ces citations sans

commentaires, décontextualisées, paraissent se suffire à elles-mêmes et acquérir l'universalité de la maxime, c'est le sens de l'Histoire qui se construit à travers leurs significations. Dès lors, les auteurs du Comité tissent un lien visible entre la Révolution d'Octobre et celle de Mai 68. Loin d'être ornementales, ces citations représentent une forme d'acte politique. L'on pourrait lire également dans ce processus citationnel, un paradoxe de l'usage de la citation qui met à la fois en avant le nom de l'auteur cité, et qui, en même temps, serait singulièrement l'expression d'une certaine forme d'anonymat dans un choix de citations qui apparaîtrait comme collectif. Et ce, à un moment où Blanchot prône une mise à distance du nom propre, voire un effacement de la signature. Dans ce projet de publication du Comité, la citation joue le rôle d'un bien collectif, partagé et au service d'une argumentation politique où chacun écrit et cite au nom de tous.

Au cours des différentes phases de projet de *La Revue internationale*, Blanchot avait déjà mis en exergue, le rôle primordial qu'il entendait attribuer à la citation à l'une des rubriques du sommaire de la revue « Cours des choses ». La citation devait acquérir autant d'importance qu'un aphorisme, qu'une information. C'est en ce sens que les frontières traditionnelles entre discours écrit et citation s'estompent : la citation n'a plus le statut d'ornement ou de faire-valoir, parce qu'elle acquiert une véritable autonomie textuelle. Autonomie qui ne va de soi, dans la mesure où l'on peut se demander si le propre de la citation n'est pas justement celui d'être un pan d'écriture subordonné à un autre, le discours citant. En effet, une citation non intégrée dans une parole tierce est-elle encore une citation ou un texte à part entière ? Blanchot n'aborde pas cette question et envisage, au même titre que les autres formes que nous venons de mentionner, que la citation puisse être une forme de « relais<sup>8</sup> ». Dans un tel cadre où des citations s'intercaleraient entre certains textes, elles seraient choisies pour répondre au vœu de Blanchot, parce qu'elles tisseraient un lien entre deux textes. Il en va de la propriété de la citation comme de certaines propositions mathématiques : elle se définit par sa capacité à être déplaçable dans l'espace communautaire de la revue.

## LE VERTIGE DE L'ÉCRITURE : L'AUTOCITATION

Nous terminerons cette présentation trop rapide de quelques-uns des enjeux de la citation chez Blanchot en observant les rares cas de mise en abyme, c'est-à-dire les passages où il revendique l'usage de l'autocitation. On pourrait évoquer un exemple dans lequel Blanchot cite à nouveau une citation et assume ce choix :

« Une citation qu'il m'est déjà arrivé de citer, répétition qui exclut tout souci d'originalité. Je l'emprunte à Henry James qui la prête comme un aveu orgueilleux et pathétique à l'un de ses personnages, le vieil écrivain de *L'Âge mûr*, lorsque celui-ci découvre à la fois qu'il meurt n'ayant rien fait, mais qu'il a cependant merveilleusement accompli tout ce dont il était capable : « Nous travaillons dans les ténèbres – nous faisons ce que nous pouvons – nous donnons ce que nous avons, notre doute est notre passion, et notre passion, notre tâche. Le reste est la folie de l'art » (*La Folie d'écrire*)<sup>9</sup>. »

Cette citation figure déjà comme conclusion de l'article « Le Tour d'érou<sup>10</sup> » dans un jeu de mise en abyme, Blanchot se citant lui-même en train de citer James qui emprunte un propos à l'un de ses personnages. La mise en abyme va encore plus loin, puisque la citation « Nous travaillons dans les ténèbres » devient le titre de l'article. Dans cette configuration, la littérature s'érige dans la démultiplication des citations, dans leur redoublement au sein d'univers textuels relativement différents (fiction/texte critique). La citation possède cette capacité plastique à se fondre dans des espaces hétérogènes, parfois même antinomiques. Ce procédé qui consiste à solliciter plusieurs fois la même citation, Blanchot y recourt fréquemment lorsqu'il commente certains auteurs, notamment Kafka et Mallarmé, mais il ne souligne pas le fait qu'il a déjà utilisé

cette citation dans un autre contexte. Il y a – il conviendrait peut-être un jour d'en faire l'inventaire –, un certain corpus de citations récurrentes sur lesquelles Blanchot revient dans divers articles. Par exemple, la phrase banale de Kafka : « Il regardait par la fenêtre » est commentée au moins à deux reprises, une première fois dans la « Littérature et le droit à la mort » (1948), puis dans « Kafka et la littérature » (1949) ; d'autres citations plus attendues sont récurrentes comme le « Dieu est mort » de Nietzsche, expression qui n'apparaît parfois plus comme une citation et qui n'est pas toujours rattachée à Nietzsche. On peut faire l'hypothèse que l'effacement du nom de l'énonciateur est la conséquence d'un propos tellement intégré dans la doxa qu'on n'éprouve plus le besoin d'en signaler l'auteur. C'est ainsi qu'à force d'absorber certaines citations, le nom de l'auteur s'efface, jusqu'à l'anonymat. *A contrario*, on est presque étonné de ne trouver qu'une seule fois, en dehors de « La littérature et le droit à la mort », la phrase de Hegel, extraite de la Préface à *La Phénoménologie de l'esprit*, qui constitue pourtant le pivot de l'argumentation : « La vie porte la mort qui se maintient en elle », cette phrase ne se trouve qu'une seule et unique fois dans tout le reste de l'œuvre<sup>11</sup>.

Blanchot avoue se méfier, au moins par deux fois, de ce redoublement des citations qui finit par rendre la citation incitable parce que le sens en est tari. C'est pourquoi, à propos d'une citation qu'il s'appête à faire de Nietzsche, il annonce : « Nietzsche dit aussi en une phrase que les fréquentes citations ont fini par épuiser [...]»<sup>12</sup>. » On trouve la même réticence formulée au sujet d'une phrase de Wittgenstein : le trop célèbre et trop ressassé<sup>13</sup> précepte de Wittgenstein : « Ce dont on ne peut parler, il faut le taire<sup>14</sup>. ». Devant les multiples interprétations d'une même citation, au lieu d'un enrichissement des significations, Blanchot redoute qu'elle ne devienne incitable, dès lors que tous les sens ont pu être dévoilés. Si d'ordinaire la citation est une sorte d'étincelle qui peut raviver le discours, la citation outrancière, répétitive, aurait un effet mortifère sur sa propre signification. Une citation qui n'a plus en elle de potentialité interprétative devient une lettre morte.

Si Blanchot, lui-même, n'hésite pas à se citer, à reprendre parfois ses propres énoncés, cela suppose toujours une forme de retour sur son œuvre, de détour par ce qui a été déjà écrit afin de poursuivre le texte présent. L'autocitation, décontextualisée de son régime initial, échappe à la redite. On pourrait citer l'exemple du « *Lazare veni foras* » mais on peut aussi mentionner des formules comme « le temps de l'absence de temps », « l'ancien, l'effroyablement ancien » ou des formes grammaticales comme « toujours déjà », sans oublier tout le lexique récurrent qui hante de nombreuses pages, « l'incessant », « l'impersonnel », « l'éternel », « le désœuvrement », « le neutre » qui sont pratiquement des catégories propres à l'œuvre. Si de nombreux motifs et termes reviennent si fréquemment, force est de reconnaître que Blanchot ne les utilise que très exceptionnellement comme des citations.

On trouve aussi parfois comme dans ce long passage, un procédé blanchotien celui de l'autocitation cachée, c'est-à-dire d'une citation autoréférentielle qui ne se donne pas à lire comme telle. Il suffit pour cela, de confronter une phrase de l'article sur Benjamin (« Traduire », 1960) et une du projet de la *Revue internationale* pour illustrer ce phénomène :

<p>Extrait de « Traduire » :</p> <p>« Il [le traducteur] est le maître secret de la différence des langues, non pas pour l'abolir, mais pour l'utiliser, afin d'éveiller dans la sienne, par les changements violents ou subtils qu'il lui apporte, une présence de ce qu'il y a de différent, originellement dans l'original. »</p>	<p>Extrait de « Le cours des choses » :</p> <p>« Le traducteur est le maître secret de la différence des langues, non pas pour abolir cette différence, mais pour l'utiliser, afin d'éveiller, dans la sienne, par les changements qu'il lui apporte, la présence de ce qu'il y a de différences dans l'œuvre originale. »</p>
--	--

L'écriture de Blanchot se fonde bien à partir d'un travail de répétitions, de variantes (ici, principalement morphologiques), de déplacements contextuels et parfois, pour le dire plus crûment, de *recyclages* des textes les uns dans les autres. On objectera, avec raison, que ces deux textes ont des statuts radicalement différents, le second n'étant pas destiné à la publication. Néanmoins ce procédé, est, sinon fréquent, du moins coutumier dans l'écriture critique de Blanchot.

Cependant, il existe certains cas, où il se cite lui-même en l'annonçant à son lecteur, même s'il use parfois de l'autocitation, mais sans l'indiquer. Par exemple, dans *La Communauté inavouable*, Blanchot n'hésite pas à citer, à titre d'argument, un extrait du *Pas au-delà*<sup>15</sup>. Deux pages auparavant, Blanchot invitait son lecteur à relire d'autres pages de son œuvre, en l'occurrence, *L'Entretien infini* : le lecteur est toujours conduit, implicitement ou non à retourner sur ses pas.

Cet extrait met en scène une véritable problématique du statut de la citation, si l'on s'en tient aux guillemets, qui ne sont pas moins de quatre et la mention finale qui clôt le paragraphe est ambiguë, le lecteur doit-il comprendre que toutes les citations renvoient au *Pas au-delà* ? Si tel est bien le cas pour les dernières, le syntagme « d'autrui qui meurt » qui se trouve au début de la citation, ne figure pas dans *Le pas au-delà*, où il n'est question que de « celui qui meurt ». Dans ce glissement sémantique de « celui » à « autrui » paraît se jouer le passage d'une mort encore lointaine, impersonnelle à laquelle se substitue l'altérité dont le pronom personnel « je » dit l'impossible proximité. Il est inenvisageable, pour le lecteur qui n'aurait sous les yeux que *La Communauté inavouable* (sans faire des recherches approfondies dans le corpus blanchotien), de savoir s'il s'agit d'une autocitation dépourvue de tout ancrage référentiel, ou d'une citation empruntée à un autre auteur ou encore, d'une expression que Blanchot souhaiterait faire ressortir, à la manière de l'usage de l'italique. Le discours rapporté se voile ici d'une indécision quant à son origine et à son locuteur. Si la citation, nous l'avons montré, n'a rien d'intangible, de sacré, il en va de même pour l'autocitation, qui peut toujours être soumise à la même opération subversive. C'est que, dans l'œuvre de Blanchot, les frontières discursives ne sont pas toujours précisément bornées, créant chez le lecteur un sentiment d'incertitude quant à l'origine de telle ou telle bribe de discours, non référencée. Mais plus étrange, les trois citations de ce passage appartiennent non seulement à un seul et même fragment et sont en réalité des phrases contiguës qui achèvent le fragment<sup>16</sup>. Dans ce passage de *La Communauté inavouable*, Blanchot procède donc à une dissémination de sa propre écriture. Le réinvestissement citationnel de ce fragment dans *La Communauté inavouable* n'est donc pas une citation « à la lettre » du *Pas au-delà*, comme si Blanchot, fragmentait à nouveau un fragment déjà publié, faisant apparaître ici, dans *La Communauté inavouable*, une forme de dialogisme (« À quoi il y a cette réponse ») inhérent au fragment emprunté, dialogisme que le lecteur, dans sa première lecture du *Pas au-delà* n'aurait peut-être pas entrevu. Cette *infidélité* dans le geste autocitationnel instaure Blanchot comme lecteur-interprète de son œuvre. Ce passage atteste également d'une pensée qui s'inscrit dans une continuité ; plusieurs années après la parution du *Pas au-delà*, l'autocitation affirme que non seulement Blanchot poursuit sa réflexion sur le motif de la mort d'autrui, mais que dans *La Communauté inavouable*, la question de la mort d'autrui se pose en des termes proches des fragments parus sept ans plus tôt. C'est dire si l'autocitation est toujours un truchement infratextuel qui permet à l'auteur d'instituer des réseaux, des concordances entre plusieurs de ses textes, inscrivant l'écriture dans un mouvement de répétition, voire de ressassement, sur lequel nous reviendrons un peu plus loin.

Ainsi, le travail autocitationnel participe-t-il du mouvement orphique de l'œuvre où l'auteur se retourne sur ses écrits passés pour en extraire des bribes et les insérer dans le texte qu'il est en train de construire. On peut observer ce détour notamment dans un article consacré à Roger Laporte et justement titré « Ne te retourne pas<sup>17</sup> », article que l'on peut lire comme la description même du travail de Blanchot et de ses interrogations sur le statut de la genèse

d'une œuvre. Il faudrait citer et analyser la totalité de cet article, peu relevé par les critiques, mais nous nous contenterons d'interroger les passages qui instituent une réflexion intertextuelle. Blanchot l'a écrit à maintes reprises, notamment dans *L'Espace littéraire*, l'écrivain ne peut se retourner sur son œuvre, il lui est impossible de se lire, ce propos est réaffirmé dans l'article sur Laporte : « L'écrivain ne lit jamais son œuvre ; ce qu'il écrit ou ce qui s'écrit par lui, lui est interdit, étant cela dont il est séparé à la manière d'un secret, séparé aussi de lui-même<sup>18</sup>. » Dès lors, comment concilier cette impossible relecture de soi et l'usage de l'autocitation ? Certes, on alléguera, à juste titre, que l'autocitation est un procédé relativement rare chez Blanchot, il n'en demeure pas moins, comme nous l'avons vu au sujet de *La Communauté inavouable* qu'il fait appel à une œuvre parue sept ans auparavant, et si l'auteur se cite, c'est qu'il se relit, ne cesse d'écrire en se relisant. Ce n'est pas le lieu, mais il faudrait lire avec attention cet article, qui témoigne que Blanchot n'en a jamais fini avec ses obsessions, le texte s'achevant par une ultime méditation sur Eurydice (peut-être l'une des dernières) où Blanchot émet l'hypothèse d'une forme de renversement du mythe : ce n'est plus Orphée qui cherche à faire venir Eurydice au jour mais Eurydice, qui précède Orphée. C'est en ce point que se joue la question même du retour impossible à l'écriture de soi.

Si l'autocitation, la répétition de soi en soi, ne manifeste que de l'écart, l'autocitation serait toujours, pour reprendre un concept de Deleuze, un mouvement de déterritorialisation de l'œuvre. S'autociter, c'est, paradoxalement, toujours faire entendre la voix de l'altérité, participer à une hétérogénéisation de son propre discours. Ce n'est pas le texte recopié qui importe en tant que tel, mais le nouveau contexte ou cotexte auquel il vient se greffer. Dans l'autocitation l'œuvre génère son propre intertexte, elle devient la souche toujours disponible de citations mobilisables. Peut-être plus que toute autre référence citationnelle, l'autocitation relève naturellement de la constitution de l'*ethos*.

## CONCLUSION. CITER, TRAHIR

La pensée sur la citation amorcée lors du projet de *La Revue internationale* se manifeste brièvement dans un passage de *L'Entretien infini* dans lequel Blanchot affirme que : « Le commentateur n'est pas fidèle lorsqu'il reproduit fidèlement ; ce qu'il cite, les mots, les phrases, par le fait qu'ils sont cités, changent de sens et s'immobilisent ou au contraire prennent une valeur trop grande<sup>19</sup>. » Nous nous trouvons là, au cœur de la problématique, voire de l'aporie de toute citation : paradoxalement, la citation ne rendrait pas compte de l'œuvre, mais manipulée, asservie à la parole critique, elle s'exposerait à la trahison du texte dont elle est extraite. Toujours décalée, la citation est toujours déplacement, avant même qu'elle ne soit mise en scène, commentée par le critique. C'est pourquoi l'extraction d'une parcelle de texte ne peut rendre compte de l'œuvre citée, pas plus finalement qu'elle ne pourrait attester de la parole citante, elle-même. D'emblée, l'acte de citer est pour Blanchot une effraction du sens ; c'est une trahison. Une fois extraits de leur contexte originel, les mots n'ont plus le même sens, ils sont au service d'une autre pensée, d'une autre énonciation. C'est pourquoi, citer n'est jamais répéter l'œuvre, ni même l'exposer : c'est aussi rejeter le reste du texte, double mouvement d'élection et d'exclusion. Citer consiste donc à pratiquer une forme d'exercice, en prélevant une parcelle de texte, à la manière d'une biopsie pour ensuite l'analyser. Mais à la différence de la biopsie dont le principe est que la partie extraite vaut pour le tout, la citation, elle, ne s'inscrit pas nécessairement dans un rapport métonymique au texte.

Finalement, en travestissant de nombreuses citations, en paraphrasant (paraphraser, c'est aussi user d'une certaine modalité de la citation) de nombreuses œuvres, en jouant sur une polyphonie entre discours cité, discours citant, Maurice Blanchot serait fidèle dans l'infidélité, se donnant la possibilité de trahir le texte pour en être plus proche.

## NOTES

1. Maurice Blanchot, « Réflexions sur le nihilisme » (1958), Gallimard, 1969, *L'Entretien infini*, p. 218.
2. Antoine Compagnon, *La Seconde Main ou le travail de la citation*, Éditions du Seuil, coll. « Poétique », 1979.
3. L'acte de copier pourrait probablement s'articuler avec la pensée de l'écriture nomade telle que Blanchot l'envisage le nomadisme, à partir de Kafka.
4. Voir le document p. 53.
5. On pourra se référer au chapitre « Le bibliomane et le copiste » du livre de Michel Schneider, *Voleurs de mots*, Gallimard, 1985, p. 21-28.
6. Maurice Blanchot, « La solitude essentielle » (1953), *L'Espace littéraire*, Gallimard, coll. « Folio essais », 1955, p. 18-19.
7. Que nous abrègerons par la mention « Comité d'Action ».
8. Maurice Blanchot, « Memorandum sur le "Cours des choses" », *Écrits politiques 1953-1993*, Éric Hoppenot (éd.), Gallimard, coll. « Cahiers de la NRF », 2008, p. 110.
9. *Id.*, « Nous travaillons dans les ténèbres » (1983), *La Condition critique*, Christophe Bident (éd.), Gallimard, coll. « Cahiers de la NRF », 2010, p. 179.
10. *Id.*, « Le Tour d'écrou » (1954), Gallimard, 1957 ; *Le Livre à venir*, coll. « Folio essais », p. 183.
11. *Id.*, « La mort possible » (1952), *L'Espace littéraire*, coll. « Folio essais », p. 126. La traduction choisie est d'ailleurs différente de celle présente dans « La littérature et le droit à la mort ».
12. *Id.*, « Sur un changement d'époque : l'exigence du retour » (1960), *L'Entretien infini*, p. 394.
13. Le ressassement n'a pas toujours chez Blanchot une valeur *positive*.
14. Maurice Blanchot, *La Communauté inavouable*, Éditions de Minuit, 1983, p. 92.
15. *Ibid.*, p. 21-22.
16. Maurice Blanchot, *Le pas au-delà*, Gallimard, 1973, p. 169.
17. « Ne te retourne pas » (1979), *La Condition critique*, p. 351-355.
18. *Ibid.*, p. 352.
19. « L'expérience limite » (1962), *L'Entretien infini*, p. 301.